

**MAIRIE DE RIGNAC**  
**46500**

**PROCÈS VERBAL DE SÉANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 16 mars 2023**

**Date de convocation du conseil municipal : 09 mars 2023**

**Membres présents :** Mme CASTANET Marie-Christine, Mme CHALAUX Pascale, M. LACAYROUZE Francis, M. MAGAL Jonhny, M. PRAZ Nicolas, M. SANZ Alain, Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE Odile.

**Absents :** Mme MAZET Angelina, Mme MONTEIL Linda

**Procuration :** Mme MAZET Angelina à M. PRAZ Nicolas

**Secrétaire de séance :** M. PRAZ Nicolas

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un (e) secrétaire de séance  
Approbation des comptes rendus du 15 décembre 2022 et du 02 février 2023

**Délibérations :**

- Adhésion des communes de Bagnac-sur-Célé et le Trioulou au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala.

**Questions diverses**

-CAUVALDOR

**Début de séance : 20 h 30**

**- Procès-verbal du 15 décembre 2022**

Après lecture, le compte-rendu du 15 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

**- Procès-verbal du 02 février 2023**

Après lecture, le compte-rendu du 02 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

### ADHESION DES COMMUNES DE BAGNAC-SUR-CELE ET LE TRILOU AU SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SEGALA

Vu la délibération n° 2022-77 du 12 octobre 2022 de la commune de Bagnac-sur-Célé sollicitant son adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala au 1<sup>er</sup> juin 2023 et le transfert au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production,

Vu la délibération n° D\_2022\_017 du 15 novembre 2022 de la commune du Trioulou sollicitant son adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala au 1<sup>er</sup> juin 2023 et le transfert au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production,

Vu la délibération n° 2023-006 du 24 janvier 2023 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala approuvant les demandes d'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala des communes de Bagnac-sur-Célé et du Trioulou et acceptant le transfert au syndicat du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production des communes de Bagnac-sur-Célé et du Trioulou à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,

Conformément aux dispositions du CGCT, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de donner son accord à l'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala des communes de Bagnac-sur-Célé et du Trioulou et d'accepter le transfert au syndicat du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production des communes de Bagnac-sur-Célé et du Trioulou à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,
- **CHARGE** Mr le Maire de la bonne exécution de la présente délibération.

## QUESTIONS DIVERSES

### CAUVALDOR : PLUIH

Pour rappel:

La commission urbanisme a:

-Reporté sur plan les dernières constructions édifiées dans notre commune ainsi que les projets de construction en cours.

-Elaboré les contours des enveloppes urbaines du Bourg, de Roumégouse, de Darnis,

-Vérifié l'extension de la zone d'activité.

La carte a été restituée le 24 février 2023 au service aménagement de Cauvaldor.

Le récapitulatif a été fait et le report sur carte concrétisé par ces services.

Un dossier avec photos, relative à la transformation des granges en habitation sera dressé par un personnel du service aménagement. Cette personne devra être accompagnée par un membre du conseil municipal.

### RECYCLERIE: (remerciements pour l'adhésion)

Monsieur le maire donne lecture du courrier de remerciement

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien à l'Association Recycl'éco du pays de Gramat.

Votre délibération en faveur de l'association est pour nous un réel encouragement et nous conforte dans la réalisation du projet.

C'est avec plaisir que nous pouvons vous donner quelques éléments significatifs de la première journée de collecte qui s'est déroulée le 4 mars dernier:

Cette journée a en effet été une réelle réussite et a dépassé nos attentes avec 35 bénévoles de différentes communes du canton mobilisés pour accueillir 130 donateurs venant de 27 communes du territoire des 3 communautés de commune : Cauvaldor très majoritairement, Grand Figeac, et Causse de Labastide Murat.

Nous avons récolté et enregistré plus de 2500 objets en une seule journée !

Il reste maintenant à organiser les futures ventes et collectes pour pérenniser le projet.

L'enjeu est grand avec la priorité de rénover le bâtiment.

Votre contribution est donc pour nous essentielle et nous vous en remercions vivement.

Martine Michaux

Présidente association

### **RAPPORT D'INCIDENT:**

La direction des services techniques de CAUVALDOR a transmis un rapport d'incident relatif au dépôt d'encombrants dans le conteneur de notre commune. Une action est demandée à la commune.

**Tous les encombrants doivent être amenés en déchetterie. Les habitants sont encouragés à faire preuve de civisme.**

### **LE JOUR DE LA NUIT:**

L'association Agir pour l'environnement, ainsi que l'ensemble de ses partenaires, sont heureux de vous annoncer que la 15e édition du Jour de la Nuit se tiendra le Samedi 14 octobre 2023. Le jour de la nuit est l'occasion parfait pour changer de regard sur la lumière, poursuivre le débat, découvrir de nouveaux modes d'éclairage et bien sûr, rappeler les intérêts de l'extinction au public et aux commerces.

### **CESSION D'UN TERRAIN À LA SASU PACE**

#### **TP - Zone d'activité des Vieilles vignes à Rignac**

La Communauté de communes est propriétaire de terrains dans la zone d'activité des Vieilles Vignes à Rignac (46 500). La demande émane de M. Adrien PACE, actuellement gérant de la SASU PACE TP, spécialisée dans les activités de travaux publics de terrassement, y compris par aspiration d'enrochement, assainissement de voiries et réseaux divers, dont le siège est situé lieu-dit Longayrie – 46 500 GRAMAT, visant à se porter acquéreur d'un terrain nu, sis zone d'activité des Vieilles Vignes à Rignac (46 500) dont les références suivent :

**RIGNAC AL 217 (en attente de renumérotation du service des hypothèques)** Zone des Vieilles Vignes surface: 4 273 m<sup>2</sup>. Nature: Landes .

### **LES SITES INTERNET :**

-Site du Pays d'art et d'histoire : [www.pays-vallee.dordogne.com](http://www.pays-vallee.dordogne.com)

-Cauvaldor: <https://www.cauvaldor.fr/> (mise à jour faite par le service communication)

-Sur facebook: les pages PAHCausses-Vallée-Dordogne (Page de Cauvaldor)

## LA PRESSE :

Articles de presse et les communiqués radio

## BROCHURES PAPIER :

- 3 brochures A5 « Rendez-vous » : printemps + été +automne
- 1 affiche/animation A4 et A3
- 20 affiches dans les abris-bus sur le territoire du nord du Lot
- Brochure spécifique pour les JEP Livret QuiQueOù ? Trimestriel distribué par un professionnel Visite Plus

## QUESTIONS DIVERSES

### Ciné Belle étoile:

Le Bulletin d'inscription doit être retourné avant le 31 mars 2023. Les films retenus par les membres du conseil :

- Voeu n°1: le chêne
- Voeu n° 2: mystère
- Voeu n° 3 : Eiffel

-Suite à la dissolution du comité des fêtes de la commune, une contribution annuelle à la section « Danse » est demandée .

-Afin de réduire les coûts d'énergie qui actuellement incombent à la commune, une contribution/participation aux frais « coin traiteur » de la salle polyvalente devrait être instaurée prochainement.

-La vente de bois communal n'aura pas lieu (demande déposée en mairie)

-Mise en place d'une antenne relais pour téléphonie mobile par SFR- 2 zones sont envisageables, un rendez-vous d'information est prévu prochainement.

-Bulletin municipal : plusieurs remarques ont été formulées : les articles relatifs aux écoles sont trop longs et trop touffus

-Cheminement écolier le long de la RD 20 au Bout de Côte : décapage réalisé par le Département, les matériaux seront rapportés par la communauté de communes.

-Repas des aînés : 19 mars 2023 ○

-La date de réunion « commission finances »- (préparation budget) est fixée au 23/03/2023.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 06 avril 2023 à 20h30

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50*

Pour extrait conforme,

Fait à Rignac, le 16 mars 2023

Le Maire,  
Francis LACAYROUZE

Le secrétaire de séance  
Nicolas PRAZ



Handwritten signatures of Francis Lacayrouze and other council members.

Handwritten signature of Nicolas Praz and other council members.